ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts enregistrés à Niamey, il a été constitué une société ayant les caractéristiques ci-après :

Dénomination Sociale: «ART-AFRIQUE SARLU»

Forme Juridique : SARLU

Objet : La société a pour objet:

Commerce de détail en magasin non spécialisé - G470100 ARCHITECTURE URBANISME développement GÉNIE CIVIL (Route, Hydraulique, Aménagement, Hydra-agricole .... etc), Et d'une manière générale, la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales, civiles ou industrielles pouvant se rattacher directement à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de commandite, la souscription, l'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliances ou d'association en participation ou autrement, et toutes opérations commerciales, civiles, industrielles, financières. Mobilières ou immobilières, susceptibles de faciliter la réalisation des objets el=dessus définis, similaires ou connexes prévues comme devant être entreprises par la société aux termes des présents statuts

Siege social : *siège social à Niamey ;* Quartier, Francophonie, Charles de Gaule, 11.643, 96 85 85 85, (République du Niger),

Capital social ; 1.000.000FCFA

Gérée par : Mr TINNI YOUNOUSSA

Durée : 99 ans à compter du 25/07/2019

Dépôt au Greffe Immatriculation: Les pièces constitutives ont été déposées au Greffe ou la société a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIM-01-2019-B13-00186** **en date du 25/07/2019.**